

Le 4 octobre, il y a eu une autre vente de fromage à l'encan sur les quais à Liverpool. M. C. F. Partington, courtier en denrées, était l'encanteur. Les acheteurs n'étaient pas aussi nombreux que la dernière fois. Les 4,336 meules de fromage canadien et américain offertes ont atteint de 8s à 36s par cent livres, et 286 meules de la dernière saison ont été vendues de 5s à 18s 6d.

Bristol, 15—Beurre—La température est changée, elle est plus douce et il tombe un peu de pluie qui est très bien venue. La demande est bonne et il y a eu une hausse dans les cours. Les crémeries de choix du Canada sont cotées au plus haut prix pour l'exportation et font sur place de 90s à 94s. Les crémeries d'Irlande se vendent de 104s à 110s; de choix de Waterford et Limerick, 92s à 96s; bon dito, 86s x 90s. Fromage—Le câble signale une baisse pour le fromage de choix d'automne de 6d à 1s. Les exportateurs en général ne sont pas pressés de vendre. Il y a une bonne demande sur place à des prix modérés. Le fromage canadien de choix est coté de 36s à 38s; bon, dito, 33s à 35s; août, 38s à 39s; fin d'août, 39s à 40s; septembre, 41s à 43s.

Liverpool, 15—Fromage—Il y a un peu de changement à signaler, mais le fromage de choix est retenu en attendant la hausse. Le marché s'est ajourné ferme. On cote extra de choix, 38s 6d à 39s; blanc, 37s 6d à 38s; bon, 34s à 36s; qualité inférieure, de 25s à 32s.

RETAILLES & COUPONS

Le numéro 22 de *La Revue Littéraire Française* (octobre 1895) contient comme article principal le superbe roman (complet) de Pierre Sales *La Mèche d'Or*, avec la suite d'un autre roman en cours, des vers, de la musique, des recettes, etc.

Messieurs Leprohon & Leprohon, éditeurs, 25 rue St-Gabriel, Montréal, Can., enverront ce superbe numéro franc de port à toute personne qui en fera la demande accompagnée de 10 centins en argent ou timbres-poste canadiens ou américains.

On nous cite un cas de longévité tellement extraordinaire que nous en demandons la confirmation à nos abonnés de Ste-Luce (Rinouski).

Il s'agit d'un étonnant vieillard qui vient de célébrer son 105^e anniversaire de naissance. Narcisse Desjardins est son nom. Il n'a jamais eu un brin de maladie, a conservé toutes ses dents, a l'ouïe bonne, bon pied et bon œil comme à cinquante ans. Il va à l'église tous les dimanches et chante au lutrin. Il n'est jamais allé plus loin qu'à Rimouski, et n'est monté qu'une fois en chemin de fer. Il possède une grande ferme qu'il cultive lui-même. A l'époque des semailles et de la moisson, il fatigue encore plus d'un jeune homme de trente ans. Il est l'objet d'une sorte de vénération de tous ses co-paroissiens qui lui ont fait une ovation unanime la semaine dernière à l'occasion de son anniversaire. Depuis soixante ans, sa nourriture ne consiste que de poisson et de légumes. Son appétit est excellent et il expédie sa demi-douzaine de harengs à son principal repas. Il prend son petit verre, mais n'a jamais connu la dyspepsie et attribue sa longévité et sa bonne santé à l'abstinence complète des viandes et à sa tempérance pour le boire.

COLONNE DE L'ENTREPRENEUR

On a commencé à couvrir l'Hôtel-de-Ville. La semaine prochaine si le temps est favorable, on pourra mettre le bouquet, et fermer. Toutes les portes et fenêtres sont prêtes à poser, vitrées et peinturées à double couche.

L'extérieur de la nouvelle manufacture Polley rue St-Vallier est terminé. Elle sera mise en opération au printemps.

Nous avons commis l'autre jour une erreur involontaire en faisant la liste des entrepreneurs des entrepôts Chouinard sur le quai Napoléon. Le contrat de la couverture a été adjugé à L'Heureux & Dallaire, rue Vaudreuil, et non à C. Langhen. Les premiers travaux de cette entreprise sont commencés. L'ancien hangar de la Cie Richelieu & Ontario a été démoli, et l'on a commencé les pilotis qui vont servir d'assises aux entrepôts.

L'hon. François Langelier est sur le point de se faire construire une résidence Grande Allée. Les plans ont été préparés par l'architecte F. X. Berlinguet.

Le comité municipal des chemins fait restaurer la rue Port Dauphin près du bureau de poste central.

L'usage de l'électricité se propage peu à peu. M. Wilbrod Blais, tanneur à St-Roch, a acheté de M. J. F. Guay une dynamo de 100 lampes à incandescence et est en train d'éclairer ses ateliers à l'électricité. M. Guay a aussi vendu une dynamo de 80 lampes à M. Charles Bertrand de l'Île-Verte, pour l'éclairage de ses moulins.

Permis de construction enregistrés à l'Hôtel-de-Ville :

Prop. Mrs. Tresler, entrepr. E. Paquet, coin des rues O'Connell et St-Augustin, réparations \$50.

Rue Bayard 42, entrepr. E. Grenier, réparations \$50.

Prop. T. Morissette 180-182 rue Fleury, lambrissage \$500.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. GRENIER & Cie

Dans l'affaire de

FILION & SIMARD,
Marchands, Chambord,
Insolvables.

AVIS est par le présent donné que

Jeudi, le 24 octobre 1895

à 11 HEURES A. M.

On procédera à la vente à l'enchère de l'actif de cette succession composé comme suit :

A—Fonds de commerce, (général)..... \$ 594 91
Amueblement du magasin..... 25 00

B—Crédits suivant liste..... \$ 619 91
C—Roulant, cheval, voitures, etc..... 1,458 20

D—Un emplacement avec maison, magasin et dépendances situé à la Station de Chambord et occupé par les Insolvables.

E—2 lots de terre situés à Martine No 40 et 41 du 4^e rang du Canton de Metabetchouan, contenant 200 acres en superficie dont 10 arpents de défrichés et dépendances.

F—Un terrain situé à St-Jérôme avec maison dessus construite.

La vente se fera pour chaque item séparément. L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à notre bureau.

Le stock pourra être examiné au magasin de l'insoluble, à Chambord, mardi le 22 octobre courant.

Conditions de paiement : COMPTANT.

La vente aura lieu à notre bureau, 44 rue Dalhousie, bâtisse de la Cie du Richelieu.

Bureau PARADIS & JOBIN,
44 rue Dalhousie, Comptables-Publics
Bâtisse Cie du Richelieu.
Québec, 17 octobre 1895.

PROVINCE DE QUEBEC

Département des Terres de la Couronne

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné, conformément à la loi, art. 1283 et suivants des S. R. Q., que, 60 jours après l'affichage du présent avis, le commissaire des Terres de la Couronne annulera les ventes et permis d'occupation des terres publiques, dont suit une liste :

CANTON LABARRE

Lot 10, du 9^e rang, à Alf. Lachance et J. Boivin.

CANTON WARE

10^e rang.

Lot 1, à Olivier Thibodeau.

Lot 2, à Ls. Provençal.

Lot 3, à Jean L'Heureux.

Lot 4, à Cyr. Turcotte.

Lot 5, du 11^e rang, à Honorius Bisson
L'about du lot A, du 3^e rang, à Norb. Vire.

CANTON CRANBOURNE

Lot 14, du 10^e rang, à Ths. Fitzgerald.

CANTON ASHBURTON

Lots 17 et 18, du rang D, à Marcel et Ls. de Curzon.

CANTON DIONNE

Lot 9, du 4^e rang, à Anicet Gagnon.

CANTON GARNEAU

½ S. O. du lot 3, du 3^e rang, à Wilfrid Robichaud.

CANTON HOWARD

2^e rang

Lot 11, à J. M. Jalibert.

Lot 12, à H. Dupont.

Lot 13, à M. Ludger.

Lot 14, à Grég. Forget.

CANTON CABANO

Lot 28, du 1^{er} rang, à Ls. Lord, fils.

CANTON WATFORD

Lots 19 et 20, du 7^e rang N. E., à N. Drapeau.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 5 octobre 1895.

PROVINCE DE QUÉBEC

Département des Terres de la Couronne

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné, conformément à la loi, art. 1283 et suivants des S. R. Q., que, 60 jours après l'affichage du présent avis, le commissaire des Terres de la Couronne annulera les ventes et permis d'occupation des terres publiques, dont suit une liste :

Adj. 6368.

DENHOLM

Lot 7, du rang lettre "B", à John Smith.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 2 octobre 1895.